

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
Band:	31 (2005)
Heft:	1
Artikel:	Rationalité et sans-abris : la désocialisation comme ultime stratégie adaptive
Autor:	Thelen, Lionel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-815069

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rationalité et sans-abrisme : la désocialisation comme ultime stratégie adaptative

Lionel Thelen*

1 Introduction

De l'homme des foules de Baudelaire aux héros fatigués de Paul Auster, les accointances entre ville et anonymat ont été maintes fois placées au cœur de la littérature contemporaine. La ville ne crée peut-être pas de l'exclusion par elle-même mais elle en est une des matrices privilégiées. De par son organisation extrêmement institutionnalisée, elle privilégie l'impersonnalité des rapports humains. Ce traitement convient au plus grand nombre et plus singulièrement aux minorités diverses qui ont trouvé, dans la vie urbaine, un refuge leur permettant de se fondre dans la masse. De ce processus de gommage social, typique de l'urbanité, émerge la figure du citadin, être libre et débarrassé du fardeau de la vie communautaire inhérente à la ruralité. De haut en bas de la hiérarchie sociale, tous semblent s'y retrouver, riches comme pauvres, hétérosexuels comme homosexuels, autochtones comme allochtones. Les sans-abri n'échappent pas à cette tendance. La ville – en leur octroyant la capacité de déambuler sans avoir de compte à rendre à personne, de manger, boire, s'habiller et dormir – délivre aux sans domicile fixe l'impression d'une liberté absolue. Pourtant, sous le couvert d'une indépendance sans pareille, la ville impose son diktat aux plus exposés de ses membres et ceux-ci, pour y subsister, sont obligés de se soumettre à un ensemble de règles, non-écrites certes, mais dont la non observance mène à la violence et à la victimisation (cf. Anderson, 1996 ; Fischer et al., 1995).

Toutefois, l'observance stricte de ces règles informelles, en elle-même, conduit à l'enracinement de la personne dans la carrière du sans-abrisme et ce, selon un processus qui sera exploré ci-après.

Les personnes vivant à la rue sont ainsi enfermées dans un cercle vicieux dont elles ne peuvent sortir sans aide extérieure et ce, de façon directement proportionnelle à la durée de l'existence sans logis. Plus elles s'adaptent à la survie à la rue, moins il s'avère aisément de les « réinsérer » dans la société. C'est pour cette raison que, au sein de cet article, nous étudierons de préférence la problématique de celles

* Lionel Thelen. Docteur en sciences politiques et sociales de l'Institut Universitaire Européen (Florence - Italie). Maître-assistant aux Universités de Genève et de Fribourg (Suisse), Université de Genève, Département de Sociologie, Bd. du Pont-d'Arve 40, 1211 Genève 4, Courriel : lionel.thelen@socio.unige.ch.

que, faute de mieux, nous nommerons les « personnes sans-abri de long-terme » et que nous définirons plus avant dans l'argument.¹

Il apparaît que l'action sociale destinée à ces personnes soit, elle-même, confrontée à un hiatus profond entre, d'une part, la connaissance aiguë qu'elle a des besoins et demandes de ce type de public, de même que des coûts qu'induirait une prise en charge globale de ce dernier et, d'autre part, la prise en compte des budgets qui sont dévolus à ces questions. Ces derniers sont, en effet, loin d'être à la hauteur de ce qu'exigerait ladite prise en charge globale. Les travailleurs sociaux sont, dès lors, souvent amenés à mettre en pratique des politiques sociales se révélant, sur le terrain, dans le meilleur des cas, des pis-aller (cf. Damon, 2002 ; Declerck, 2001 : 315–361).

Le présent article abordera plus singulièrement la question de la rationalité des comportements des personnes sans-abri de long-terme et ce, eu égard à la mise en œuvre de ces politiques sociales leur étant destinées. Nous mettrons en évidence quelques-unes des raisons pour lesquelles l'implémentation de ces politiques ne fait souvent que pérenniser sinon aggraver la situation des ayants droit. Ces dernières, de même que leur mise en pratique, font encore trop souvent l'économie d'une étude approfondie des caractéristiques propres à leur public-cible. Cette non prise en compte peut mener à l'imposition d'une rare violence symbolique sur la personne sans-abri et entraîner des conséquences catastrophiques pour celle-ci. Nous tâcherons de comprendre :

- a) pourquoi la seule solution logique et rationnelle s'imposant à la personne sans domicile de long-terme peut consister à opérer un désinvestissement institutionnel massif, c'est-à-dire à fuir tout type d'institution d'assistance sociale ;
- b) pourquoi ce refus de l'aide institutionnelle engonce encore plus l'individu dans la carrière du sans-abrisme.

Essayant de dépasser les frontières nationales, la recherche, dont est tiré le présent article (Thelen, 2002), se base sur 7 travaux de terrain menés par l'auteur dans trois pays différents et ce, de 1996 à 2000.² Ce faisant, il a été possible – en cherchant non pas les divergences mais bien plutôt les ressemblances entre les

1 C'est pour cette raison qu'au cours des pages suivantes, il faudra entendre, par personne sans-abri et ce que nous considérerons, dans le cadre de cet article, comme ses synonymes (sans-domicile fixe, sans-logis, personne à la rue, etc.), des personnes sans-abri de long-terme.

2 Les données ont été engrangées auprès des personnes sans-abri elles-mêmes ainsi que grâce à divers acteurs tels que les travailleurs sociaux et les responsables d'association d'aide aux sans-domicile fixe. Pour ce faire, il a été nécessaire d'allier diverses méthodes qualitatives telles que les entretiens semi-dirigés, les histoires de vie, l'observation participante et l'expérience incorporée (celle-ci consistant pour le chercheur à entrer lui-même dans la peau d'un sans-abri). Les travaux de terrain ont nécessité, à eux seuls, quelques 14 mois à raison de deux mois par terrain effectué. 32 entretiens de personnes sans-abri ont été réalisés, certains en plusieurs fois. A partir des entretiens s'étant le mieux déroulés, où le contact s'est révélé excellent entre le chercheur et le sujet interviewé, il a été possible de réaliser 6 histoires de vie. Il faut également, à ces entretiens, ajouter ceux des travailleurs sociaux, qui sont au nombre de 17.

situations vécues par les personnes sans-abri – d'élaborer une trame commune aux existences de populations plongées dans des contextes tant nationaux que socio-culturels distincts.

2 Définition du sans-abrisme de long-terme

Le long-terme ne peut être, dans le cas du sans-abrisme, clairement délimité. Ce dernier dépend en effet étroitement de la capacité de la personne à ne pas se soumettre au joug de l'adaptation au monde de la rue³ et à essayer d'y échapper. Selon Vexliard, il faut concevoir le sans-abrisme comme une carrière. Cet auteur distingue quatre phases dans l'adaptation du sans-abri à son nouvel environnement (Vexliard, 1957) :

La première est caractérisée par une « agressivité » à retourner à une existence normale, qui fait que le sans-abri repousse ses compagnons d'infortune.

Le « repli sur soi » succède au premier stade, lorsque la situation devient familière et que diverses tentatives visant à retourner à la vie précédente ont échoué. Ces échecs répétés ont ancré la peur d'autres possibles déconvenues et annulé tout désir de tenter de remédier à la situation actuelle.

Le troisième stade consiste en « l'installation ». Cette étape marque subjectivement la coupure avec le passé personnel et l'appartenance à un nouvel environnement. Celui-ci est principalement caractérisé par les moyens utilisés par la personne sans-abri afin de subvenir à ses besoins les plus élémentaires puisque les moyens socialement admis pour ce faire ne lui sont plus accessibles.

La « rationalisation » de l'appartenance à la nouvelle communauté, pouvant s'accompagner d'une certaine fierté de l'état de sans-abri, constituent l'ultime étape, ce que certains auteurs appellent aussi la « clochardisation » de la personne sans-abri.

C'est à partir des deux derniers stades précités que l'on peut parler de « sans-abrisme de long-terme ». Ce dernier se traduit par une désocialisation avancée qui peut mener, dans des cas extrêmes, à ce que je nomme « l'exil de soi ». Processus autopoïétique⁴ qui se caractérise par des relations sociales se limitant au strict minimum, l'exil de soi implique l'existence interdépendante d'une temporalité se déclinant sur le mode du présent continu, d'un repli sur soi et d'un oubli du corps et de ses contraintes.

Il s'avère primordial de garder à l'esprit que lorsqu'on traite, dans les médias, de cas de sans domicile fixe décédés des suites d'hypothermies ou hospitalisés en

³ La rue devra être ici envisagée comme la métaphore de l'univers au sein duquel déambule le sans-abri. La rue comprend donc, en plus de son acceptation courante, tous les espaces publics fréquentés par les sans-abri et où ils sont livrés à eux-mêmes. Dans ce sens, un abri de nuit où il n'y a peu ou pas de surveillance peut être assimilé à la rue.

⁴ C'est-à-dire qui se nourrit de lui-même.

raison de membres gangrenés ou de dermatoses aggravées, on ne parle de la sorte que d'une petite minorité de personnes sans-abri, qui, par exemple, dans l'enquête de Snow et Anderson, ne comptait que pour 3% de l'entièreté de la population à la rue (Snow et Anderson, 1993).

Le fait de résister à ce processus de désocialisation et, plus largement, la capacité qu'a tout être humain de vivre ou survivre en dépit des obstacles est dénommée par l'éthologue Boris Cyrulnik, la « résilience ». Celle-ci, bien qu'évoluant tout au long de la vie, se construit essentiellement durant l'enfance (Cyrulnik, 2000). C'est en fonction de la résilience de la personne sans-abri vis-à-vis de l'environnement dans lequel elle évolue, la rue, que se définit le moment où l'individu passera de la deuxième phase vexliardienne aux deux dernières et pourra être considéré comme un « sans-abri de long terme ».

Au cours de la recherche,⁵ il a en effet été possible de mettre au jour l'« habitus originaire » d'une adaptation à la vie à la rue. Parmi ses constituants majeurs, on peut citer le manque d'affection durant l'enfance, la violence intra-familiale et l'absence de solidarité entre membres d'une même famille. Ce n'est que lorsque ces conditions nécessaires (mais non suffisantes) s'allient à l'extraordinaire pression qu'exerce inlassablement, sur les individus à la rue, l'humiliation intrinsèque à leur mode de vie que tous les éléments idoines d'une permanence dans la carrière du sans-abrisme sont réunis. Cette alliance d'un habitus originaire et des conditions objectives d'un milieu aussi pathogène que la rue, constitue le « déni des autres ».

3 Le déni des autres

Celui-ci doit être entendu à double sens, c'est-à-dire non seulement comme un déni de la part d'autrui mais également en tant que rejet des autres de la part de la personne sans-abri elle-même. Cette réaction trouve ses racines :

- Dans la biographie du sans-abri et ce, en raison de manques affectifs se manifestant sous diverses formes ;
- Dans ses relations sociales, comme personne sans-abri, avec les « autres » – ceux disposant d'un toit – relations marquées par la cuisante constance de l'humiliation due au mépris ou à la pitié ;
- Dans ses relations sociales avec ses pairs, minées par la défiance – érigée comme nécessaire stratégie de survie – et qui se reproduisent jusque dans les enceintes de certaines institutions d'accueil.

⁵ C'est-à-dire au fil des terrains, des entretiens et des histoires de vie ainsi qu'en effectuant moi-même deux observations participantes en tant que personne sans-abri – à Lisbonne et au CHAPSA (Centre d'Hébergement et d'Accueil des Personnes Sans-Abri) de Nanterre.

3.1 L'inffectivité

3.1.1 *La survie dès l'enfance*

C'est dès l'enfance, tout au long du processus éducationnel, que nombre de personnes sans-abri éprouvent des manques énormes, surtout au niveau affectif.

Il est important de noter que l'inffectivité, comme les autres facteurs recensés ne conduisent pas, manu militari, à la condition de sans-abri. La plus grande majorité des personnes ayant enduré de tels problèmes durant leur enfance n'en sont pas devenus des vagabonds pour autant.

Par contre, il est juste d'affirmer que la quasi-totalité des sans-abri ont été victimes de manques affectifs profonds dès leur plus jeune âge. Au cours des entretiens que j'ai menés avec des personnes sans-abri, j'ai été, à chaque fois, confronté à des personnes ayant souffert de graves problèmes familiaux, problèmes qui ont entraîné de nombreuses séquelles et qui s'appréhendent directement dans le discours.

On pourrait citer, en exemple, Y, jeune sans-abri liégeois qui, suite à ma question « Tu faisais quoi comme boulot avant ? » me déclara d'abord :

Y. : J'ai fait un peu de tout quoi. J'ai travaillé dans quelques usines, j'ai travaillé dans la régie des bâtiments, sur le toit. Ca fait six ans que je suis en autonomie, avant j'étais placé, placé jusqu'à vingt ans.

L. : A vingt ans ?

Y. : Ouais.

L. : Et tes parents ?

Y. : Ils sont décédés.

L. : Ils sont décédés, comment cela s'est passé si ce n'est pas indiscret?

Y. : Mon père et ma mère après. Ma mère était alcoolique, voilà. Je suis à la recherche d'une vérité intérieure, je suis vraiment en moi pour l'instant, c'est pour ça que je me suis retrouvé ici, en fait. Je suis constamment tout le temps en train de chercher, chercher en moi des trucs.

Un peu plus tard, il m'avouera suite à la question : « Et ça fait six ans que tu es comme ça ? » que :

Y. : Ouais, ça fait six ans. Depuis que je suis en autonomie ; depuis que ma mère est morte. Je crois que quand même ça m'a fichu un putain de coup ça.

L. : Mais ta maman était encore vivante quand t'étais chez les sœurs, c'est ça ?

Y. : Ouais.

L. : Et t'allais la voir régulièrement ?

Y. : Non, non, non. Enfin, oui, j'allais la voir une fois par semaine quand j'étais petit, parce que, dès quatorze ans, j'ai commencé à appliquer mon règlement à moi-même, quoi. Me dire « Et merde, je fais ce que je veux », j'ai envie de voir ma mère, je vais la voir. Ouais, ça n'a jamais été avec elle en plus, je n'ai jamais..., cette femme m'a toujours fait flipper. Je l'aimais beaucoup mais, puis quand elle est morte, j'ai jamais su parler avec elle quoi. Je me suis vraiment... j'ai toujours eu l'impression qu'elle n'en avait rien à foutre.

Enfin, lors d'une rencontre suivante, il m'avouera que ses déboires sentimentaux comme l'impossibilité de s'attacher proviennent de la relation avec sa mère:

L. : Et toi tu n'as pas de copine ?

Y. : Non.

L. : T'en as déjà eu ?

Y. : Ouais, j'en ai eu un paquet. (Rires) Mais ça merde à chaque fois. Je pense que c'est beaucoup moi parce que, je ne sais pas, je n'ose plus, quand j'ai un sentiment pour une fille je n'ose pas m'investir, je prends des claques et tout. Ça c'est dû à la mort de ma mère je pense.

L. : Au manque de relation avec ta mère ?

Y. : Ouais à cette situation là. Et quand j'en ai rien à foutre, alors je sors deux, trois jours avec, je fais tout bien comme il faut et ciao.⁶

Dans le même sens, Aloyse de Saint Marcq – Directrice d'une maison dite « d'hygiène », c'est-à-dire permettant aux sans-logis de se laver, s'habiller et prendre soin d'eux-mêmes grâce aux services de coiffeurs ou d'infirmières, tous bénévoles – me raconte, au-travers d'un cas vécu, la détresse rencontrée chez ses usagers : « (...) cette dame, hier, je la soignais à l'infirmerie parce que l'infirmière n'était pas là et elle me dit « Ah, tu sais Aloyse ici on se fait dorloter, on se fait dorloter et ça fait du bien, tu sais, de se faire dorloter parce que moi, tu sais, je n'ai jamais été dorlotée », c'est le problème de tous ces gens. Le problème de ces gens (...) c'est des bases affectives qu'ils n'ont pas eues, pour la majorité et, donc, nous ne serons toujours que du palliatif. On ne changera pas le monde. Il y a beaucoup de gens qu'on a, ici, qui sont des enfants qui ont été placés dans des homes et ils ont des enfants! La plupart des types qui sont ici ont des enfants qui sont aussi dans des homes. Donc « belote et rebelote ».⁷ Et bien, c'est vrai, je crois que, bon, on a une structure d'hygiène mais la maison est un centre d'accueil d'hygiène et je crois que ça fait partie d'un tout et voilà. »⁸

Sur un plan statistiquement plus représentatif, une vaste étude menée par l'INED (Institut National d'Etude Démographique)⁹ sur les jeunes sans-abri a souligné la vulnérabilité de ces jeunes en raison de leur milieu familial, par exemple 60% de ces jeunes n'ont plus de contacts avec leur père : « La situation où ce dernier est inconnu ou décédé est environ trois fois plus fréquente chez les jeunes en situation précaire que chez les autres » (Marpsat et al., 2000 : 2). De même, 43% des hommes et 47% des femmes participant à cette enquête ont déclaré que leurs parents avaient de graves disputes tandis que respectivement 38% et 47% déclaraient avoir subi des mauvais traitements durant leur enfance. Enfin, respectivement 27% et 39% des jeunes interrogés ont été confiés, durant une période ponctuelle voire durant l'entièreté de leur parcours, à l'Assistance Publique ou à des familles d'accueil.

3.1.2 Le foyer familial comme rempart contre le sans-abrisme

Vexliard écrit à ce sujet que la famille protège autant l'individu contre la clochardisation qu'un travail par exemple : « La comparaison avec quelques sujets non-clochards a montré que des hommes qui sont sensés mener une existence 'normale' traversent une odyssée comparable à la leur (à celle des clochards). Ce sont les soutiens extérieurs de leur encadrement social, – la famille, la profession, les employeurs, – qui les retiennent à la limite des voies de la désocialisation. (...) Un

7 Idée d'une reproduction de la précarité et du sans-abrisme au-travers du manque d'affection lié (entre autres choses) au placement des enfants dans des homes.

8 Entretien avec Madame Aloyse de Saint Marcq, Directrice de la «Fontaine », Bruxelles, juin 1999.

9 Portant sur un échantillon de 641 personnes de 16 à 24 ans utilisant divers services et lieux d'accueil destinés aux personnes en grande difficulté.

encadrement social, familial est la prévention la meilleure, sinon absolue, contre la désocialisation » (Vexliard, 1957 : 146).

Cette phrase de Vexliard trouve d'ailleurs un écho contemporain dans « la théorie des supports » développée par Danilo Martuccelli : l'individu moderne doit, pour remplir pleinement les attentes que la société place en lui, montrer qu'il est apte à faire preuve de responsabilité, d'autonomie, à se maîtriser, à « se tenir de l'intérieur ». Or, pour ce faire, cet individu se repose sur des supports de toutes sortes, tels la famille, les amis, des réseaux sociaux divers, des acquis culturels ou économiques. Toutefois, pour qu'il soit reconnu comme un individu, il est indispensable que l'action de ces supports reste implicite aux yeux d'autrui comme aux yeux de l'individu lui-même. Cette tromperie de soi serait nécessaire à la préservation de l'estime de soi de l'individu moderne : c'est un des constituants majeurs des grammaires de l'individu, c'est-à-dire tous les prérequis indispensables pour évoluer et être considéré dans notre société, dont on utilise les règles mais sans plus pouvoir les expliciter (Martuccelli, 2002). Ces prérequis, ce que Loïc Wacquant appelle aussi le « sens du jeu » (Wacquant, 1995), doivent en effet être incorporés au point d'en devenir pré-conscients : si souvent utilisés dans la vie quotidienne qu'on n'y réfléchit même plus.

A contrario, la personne qui, tel le sans-abri, ne dispose pas ou plus de tels supports, se retrouve, elle, réellement seule et obligée de se débrouiller par elle-même. Cependant, son dénuement est tel qu'elle se voit obligée de faire appel à des institutions d'assistance sociale. Or, que sont celles-ci sinon des supports institutionnalisés, dont l'objectif premier consiste à aider les personnes démunies ? C'est là où le bât blesse : Martuccelli, continuant sur sa lancée, montre que ceux qui se voient obligés de recourir à des supports explicites, prouvent de la sorte qu'ils ne sont pas capables de se débrouiller seuls et qu'ils ne peuvent donc prétendre au statut d'individu à part entière. C'est assez paradoxal puisque « du fait de leur situation, ils se rapprochent bien plus que d'autres de la figure de l'individu se tenant de l'intérieur » (Martuccelli, 2002 : 102). Il s'ensuit que le simple fait de recourir aux institutions d'assistance sociale est déjà, en soi, un acte stigmatisant et extrêmement difficile à franchir.

Nous verrons, ci-dessous, qu'en sus de ce qui peut en coûter de faire le premier pas comme assisté social, le fonctionnement même de nombreux services sociaux renforce encore le sentiment d'exclusion et de dégradation de l'estime de soi des usagers.

3.2 Humiliation

Dimension particulièrement prégnante et permanente de la vie à la rue, l'humiliation d'être sans-abri, sous tous ses aspects, traverse, telle un fil rouge, chaque

instant d'un quotidien sans cesse exposé aux regards et aux jugements du chaland.

Cette humiliation se ressent de multiples façons, aussi bien dans sa sensation même, que dans les stratégies utilisées pour la minimiser :

3.2.1. Etre sans cesse jaugé par le regard d'autrui

Ici les exemples sont légion et la liste suivante non limitative :

- C'est l'odeur du sans-abri qui, bien qu'il se lave à l'abri de nuit, ne peut se départir d'une odeur poisseuse et fétide et qui se voit attirer des regards venimeux ou de dégoût de la part des autres usagers du bus qui le transporte.
- Ce sont deux sans-abri qui, pour ne pas montrer qu'ils vont dormir au CHAPSA, descendent après du bus deux arrêts avant et font mine de se diriger vers un bloc d'appartements tout proche (et que je reverrai 10 minutes plus tard rejoindre l'abri en catimini).
- C'est une vieille femme dormant dans une encoignure de porte, sous le préau d'un immeuble à Lisbonne qui, quand je lui parle, se confond en excuses de « ne pas pouvoir mieux me recevoir ».
- C'est devoir manger au réfectoire du CHAPSA avec une cuillère parce que « avec une fourchette et/ou un couteau, il y aurait un risque de bagarre sanglante » me dit le policier à qui je demande le pourquoi d'un tel couvert.

3.2.2 Les « précautions oratoires »

Au niveau, cette fois, des stratégies spécifiques usitées afin de minimiser l'humiliation, il y a, par exemple, la manière d'arranger son autobiographie :

Au fil des entretiens, chez les sans-abri plus âgés surtout, ceux qui ont ou qui auraient pu avoir une carrière, fonder un couple, une famille, il apparaît qu'un événement malchanceux est venu compromettre une vie tout à fait normale. Ceux-ci ont tout loisir de reconstruire une biographie où ils se déresponsabilisent en se présentant comme les victimes de l'acharnement du destin. Ce discours n'est pas forcément inexact et il se peut très bien que la série d'événements malheureux ait eu lieu. Là n'est d'ailleurs pas la question.

Au point de vue de l'humiliation, ce qui importe c'est l'insistance et la mise en avant de cette « chute », dès le début de l'autobiographie. C'est, en quelque sorte, la « précaution oratoire » du sans-abri. Elle pourrait s'articuler de la sorte : « Attention, vous m'interrogez parce que je suis sans-abri mais si je le suis ce n'est nullement en raison d'une mauvaise vie ou d'un penchant pour la boisson ou quoi que ce soit d'autre : je menais une vie comme tout le monde et des événements extérieurs sont venus contrecarrer tous mes projets de vie, ce qui m'a conduit – tout à fait provisoirement bien sûr – à me retrouver dans la situation dans laquelle vous me voyez en ce moment et ce, malgré tous mes efforts pour m'en sortir ».

Le nombre d'humiliations discernables et de stratégies pour les contrer mériterait, à lui seul, de faire l'objet d'un article tant les actes de la vie courante du sans domicile fixe sont sujets à humiliations. Nous allons partir à la découverte de celles dues, au moins pour partie, aux travers de l'implémentation des politiques sociales d'aide.

4 Réponses institutionnelles inadaptées

4.1 La médicalisation de l'aide sociale

De tous temps, le problème qui s'est posé aux autorités à été de décider comment gérer la question des sans-abri. Le règlement de celle-ci a toujours oscillé entre prise en charge et répression ; deux attitudes souvent motivées par l'état de santé de la personne : le valide, supposé pouvoir subvenir à ses besoins était châtié tandis que l'invalide, inapte à survivre seul, était assisté (Sassier, 1990). De nos jours, ce public subit une double contrainte : tandis que le moyen idéal de réinsertion dans nos sociétés se révèle être le travail, vers lequel convergent, implicitement, toutes les politiques de réintégration sociale, il apparaît que le monde du travail a besoin d'une main d'œuvre bien plus qualifiée que ne l'est la grande majorité des sans domicile. Cela sans même parler de taux de chômage ou de toutes les bonnes raisons que les recruteurs peuvent avancer afin d'écartier poliment une telle population de tout espoir de trouver quelque emploi que ce soit. Afin de pallier cet hiatus criant, une stratégie créée à bon escient vise à médicaliser cette problématique, à faire passer, en somme, tous les sans-abri pour des invalides. Souvent imaginées en vue d'aider les plus défavorisés, ces stratégies peuvent déboucher sur des politiques sociales dont la portée n'a pas toujours été pleinement mesurée. C'est notamment le cas de l'ouvrage controversé de Patrick Declerck « Les naufragés. Avec les clochards de Paris ». (Declerck, 2001)

4.1.1 La désocialisation comme psychopathologie

Le clochard souffre, selon Declerck, d'une pathologie propre au fait même de rester à la rue. C'est une pathologie ou plutôt une série de pathologies combinées menant à la clochardisation mais qui n'est absolument pas reconnue par la psychiatrie. A aucun moment cette dernière ne reconnaît que « (...) cette désocialisation¹⁰ n'apparaît comme relevant, de par sa nature même, de probléma-

10 Cet auteur la définit comme : « un ensemble de comportements et de mécanismes psychiques par lesquels le sujet se détourne du réel et de ses vicissitudes pour chercher une satisfaction ou – à minima – un apaisement, dans un aménagement du pire. La désocialisation constitue, dans ce sens, le versant psychopathologique de l'exclusion sociale. ». P. Declerck, *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, op. cit., p. 294.

tiques psychopathologiques propres. Son statut n'est à aucun moment celui d'un symptôme. Elle n'est, au fond, que le prix existentiel que certains malades, souffrant de pathologies psychiatriques diverses, doivent payer pour leur incapacité à fonctionner dans la réalité » (Declerck, 2001 : 287). Pour Declerck, au contraire, cette vie de long-terme à la rue, cette clochardisation correspond plutôt à un syndrome bien précis qui fait que la personne en souffrant n'a pour seul projet – même de façon inconsciente – que de vivre à, de et par la rue uniquement. Puisqu'il refuse toute amélioration de son état, puisqu'il persiste à végéter au sein de la jungle urbaine, le clochard ne peut donc « en plus d'être le produit d'une pathologie sociale, économique et culturelle (...) » qu'être aussi victime d'« (...) un syndrome psychopathologique » (Declerck, 2001 : 287).

L'auteur rejoint par-là l'idée, de plus en plus couramment admise chez les chercheurs se consacrant à l'étude de la schizophrénie, que : « La culture est un déterminant majeur de la personnalité et de la santé mentale. Il s'ensuit que si la société ne rencontre pas les besoins de sa population en matière de développement personnel, des symptômes psychiatriques rampant serviront de commentaires ineffables sur la culture de ladite société » (Pam, 1994 : 211).¹¹

Nonobstant le fait qu'il argumente bien que traiter le clochard de « fou de l'exclusion » n'absolve en rien la société de sa responsabilité à l'égard de cet aliéné, il ne dit pourtant rien des autres conséquences inéluctables que ce genre de définition peut provoquer : la médicalisation de la problématique et, par extension, une possible privation du libre-arbitre de ces personnes. En effet, pour peu que la politique gouvernementale à l'égard des personnes sans-abri s'inspire de ces pages – qui ont fait grand bruit à leur parution et qui ont été indubitablement écrites par un professionnel de la question – la mise en pratique de nouvelles mesures de prise en charge de ces « nouveaux déments » ne pourrait-elle pas participer d'un nouveau « grand enfermement » ?

4.1.2 Les institutions d'accueil vues comme des services de soins palliatifs

Nous allons examiner, au point suivant et en faisant un détour par les Etats-Unis, les effets immédiats et concrets d'une politique sociale ayant adopté ce paradigme d'une aide aux sans-abri fondée sur l'idée que ces derniers ne sont que les victimes passives de désordres biologiques plutôt que des sujets agissants et ce, bien que pris dans une conjoncture qui les place dans une situation difficile au point de vue social comme économique.

11 Les traductions de l'anglais en français sont du fait de l'auteur, qui en assume l'entièvre responsabilité.

4.2 Un système d'accueil et de soins stigmatisant et culpabilisant

4.2.1 « *On ne peut changer la société... Changeons plutôt le sans-abri* »

Patrick Declerck part de l'idée qu'afin de disculper le clochard de toute responsabilité vis-à-vis de son style de vie, il est capital de médicaliser la question en faisant passer ce style de vie comme le symptôme même d'une désocialisation vue comme syndrome psychopathologique.

Vincent Lyon-Calvo défend, lui, l'idée exactement inverse en luttant pour que les services d'aide sociale aux sans-abri ne puissent médicaliser leur problématique, c'est-à-dire focaliser cette dernière sur des habitudes et/ou des caractères individuels.

« La médicalisation de problèmes sociaux joue la fonction idéologique de légitimation des relations de classe et sert à dépolitiser ce qui est intrinsèquement un problème politique. Donc, dans un cadre médicalisé, ce qui requiert une réponse collective est présenté comme un problème individuel, demandant une réponse individuelle ». (Lyon-Calvo, 2000 : 331)

Ce problème s'avère bien plus prégnant aux Etats-Unis que chez nous, en raison des personnes sans-abri qui, souffrant manifestement de maladies mentales, sont pourtant boutees hors des institutions pour malades mentaux, en raison d'une « guerre à la pauvreté » comme l'appelle Robert Castel, menée depuis les années 70 (Castel, 1978). Celle-ci se camoufle, selon Anne Marie Lovell, sous les formes les plus diverses : « réduction des services sociaux et sanitaires, réorientation des services de santé mentale laissant de côté les pathologies les plus sévères, conversion de l'habitat social et des petits commerces en logements et commerces plus huppés, délabrement de quartiers entiers victimes d'une politique 'd'abandon planifié', resserrement des critères d'hospitalisation forcée (...) ». Cette politique mène dès lors logiquement à ce que « (...) bien des hommes et des femmes qui auraient dû être pris en charge par des services ambulatoires se retrouveront laissés à eux-mêmes ». (Lovell, 2001 : 128)

Une autre chercheuse américaine, Arline Mathieu, a démontré comment les représentations gouvernementales américaines des sans-abri comme malades mentaux servent, en réalité, à marginaliser encore un peu plus le contexte politique et socio-économique au sein duquel se débattent les sans-abri d'outre-Atlantique. Elle argumente sa position en mettant au jour le fait qu'aussi longtemps que les sans-abri seront, de façon médicalisée, représentés comme déviant de la norme (*id est* comme des aliénés), leur style de vie à la rue pourra être « normalisé » en les logeant – de force si nécessaire – dans des abris et en les obligeant à suivre des traitements de soins « adaptés » à leurs pathologies.¹² Ce faisant, il s'avère dès lors

12 L'abri devient dès lors, à peu de frais, l'asile psychiatrique du pauvre où le médecin-psychiatre est remplacé – d'économie manière – par le travailleur social et où la thérapie s'appelle « réintégration ».

inutile de s'intéresser à l'étude des inégalités structurelles, causes d'un sans-abrisme pourtant toujours plus étendu (Mathieu, 1993).

Vincent Lyon-Callo, en tant que travailleur au sein d'un abri de nuit de 1993 à 1997, a mis en évidence – cela grâce à un travail de terrain approfondi – la manière avec laquelle le sans-abri est poussé à réaliser son propre auto-diagnostic. C'est l'obligation qu'il lui faut subir en vue d'être accepté dans l'institution. Lyon-Callo a notamment découvert, au sein de l'abri où il travaillait, que « les pratiques de routine visaient avant toute chose à développer des techniques pour détecter, diagnostiquer et traiter des désordres pathologiques chez les individus sans-abri » (Lyon-Callo , 2000 : 333). Dès lors, les sans-abri qui admettent avoir des problèmes et font leur diagnostic devant le staff de l'abri sont pris en charge, sur la base dudit diagnostic, tandis que ceux qui s'avèrent récalcitrants sont « poussés » à confesser leurs intrinsèques « fautes ».

De même, lors des réunions du staff de l'abri, tous les usagers sont passés en revue uniquement sur base de critères pathologiques : « Il fut suggéré que Jerry était incapable d'obtenir un job mieux payé en raison d'une dépression persistante et d'abus de substances médicamenteuses. Je suggérais alors (l'auteur connaît bien la personne en question) que peut-être ces difficultés résultaient des circonstances actuelles dans lesquelles il se débattait. Quelques membres du staff pensèrent que cela faisait sens mais, de nouveau, ils se devaient d'être pratiques et travailler sur ce qu'ils pouvaient changer. Ce qu'ils pouvaient changer, c'était Jerry » (et non ses circonstances actuelles de vie...) (Lyon-Callo, 2000 : 336).

Jerry est donc peu à peu convaincu qu'il ne doit chercher les problèmes qu'il rencontre dans la vie actuelle qu'en lui-même, ce qui n'est pas très difficile à induire puisque, avant d'arriver à l'abri de nuit, la plupart des sans-abri ont déjà dû apprendre, via les divers services d'aide leur étant destinés, à se blâmer eux-mêmes afin d'obtenir ici un repas gratuit, là une allocation de transports, etc.

4.2.2 Toute résistance devient preuve supplémentaire de pathologie

Cette logique est poussée à un point tel que le simple fait de demander un lit dans un abri de nuit ainsi que les diverses stratégies utilisées par les sans-abri pour subsister au jour le jour, que ce soit dans l'abri ou dans la rue, deviennent des symptômes révélateurs, sinon des preuves, de désordres mentaux. A partir de ce moment, tout devient possible de devenir une preuve de plus de l'incapacité mentale du sans-abri à prendre soin de lui-même, surtout la moindre rébellion vis-à-vis des avis du staff : « En fait, toute résistance aux pratiques et aux discours médicalisés devient elle-même médicalisée et diagnostiquée comme attention déplacée et preuve supplémentaire de pathologie » (Lyon-Callo, 2000 : 338). A la base de ce système se trouve la tyrannique obligation, pour l'abri, de justifier les subsides qui lui sont accordés par une certaine productivité, cela au nom de la « sacro-sainte » réintégration. Une des manières les plus effectives d'expliquer la

non-réintégration de la majorité de ses usagers – plutôt que de mettre l'accent sur le fait que dans la région n'existent guère d'emplois octroyant des salaires autres que rabotés – consiste à faire passer ceux-ci pour des personnes souffrant de troubles psychiques expliquant leur désocialisation.

Il n'y a malheureusement pas qu'aux Etats-Unis que de tels travers peuvent être répertoriés. En France et en Belgique également se retrouvent des tendances similaires. Ainsi Vincent De Gaulejac peut-il écrire que dans nombre d'institutions, « (...) à une demande d'aide, l'usager se voit proposer de 'parler de lui' afin de résoudre ses problèmes, de cette façon, on lui signifie que c'est d'abord un problème personnel » il s'ensuit que : « (...) La pauvreté n'est plus un problème économique, mais une tare personnelle ; l'absence de logement n'est plus une question politique, mais une carence individuelle ; le chômage n'est plus causé par un déficit d'emploi, mais par une inadaptation ou une incomptérence du travailleur, etc. (...) La violence symbolique est dans ce déplacement et dans ce qu'il produit (...) La problématique de l'assistance se déplace du social au psychologique » (Gaulejac, 1996 : 116–117).

De même, lors d'un de mes entretiens avec un travailleur social, Bernard Horenbeek, Directeur d'une association d'aide aux sans-abri, celui-ci me faisait remarquer que : « un des drames dans les maisons d'accueil qui fait qu'il y a toute une série d'échecs dans les hébergements : la maison d'accueil attend un projet social (autour du sans-abri à réinsérer) avec un projet sur lequel on peut travailler, si ça va (alors) on accepte la personne. Et bien le bonhomme qui va à la maison d'accueil, il a besoin de se reposer deux, trois jours car il est évidemment épuisé. Il sait qu'il a un AS (assistant social) devant lui qui veut entendre un projet de réinsertion (d'où le discours) : < Je veux me réinsérer absolument, j'en ai marre de la vie à la rue, je veux trouver un ... etc. > OK il est admis deux, trois jours et puis après ça finit mal parce qu'il se casse (il part), parce qu'il se met à boire, je ne sais pas moi! Parce qu'en réalité, il a tout simplement adapté son discours à ce que l'autre avait envie d'entendre et ils apprennent ça : ils savent par exemple que s'ils disent qu'ils sont depuis 10 ans à la rue (la réaction serait) : < Bon, c'est que tu l'as bien voulu parce que quand même...> Donc il n'est pas rare, quand l'on rencontre quelqu'un pour la première fois, qu'il dise : < Ah moi je ne suis que depuis trois jours à la rue > et puis tu vas le rencontrer une deuxième fois : < Oui, je suis depuis trois semaines à la rue > et puis tu vas le rencontrer une troisième fois et : < Ca fait trois mois que je suis à la rue > et en réalité ça fait 6 ans qu'il est à la rue! Cela ne peut pas apparaître tout de suite parce qu'il sait que s'il veut obtenir quelque chose de toi, un peu de < dringuelle >¹³ ou quelque chose du genre, il faut qu'il corresponde le plus possible à tes propres fantasmes, nos propres fantasmes sociaux qui sont que quelqu'un qui est juste à la rue, il faut absolument l'aider

13 *dringuelle* est un mot wallon signifiant « un peu de monnaie » (à l'origine « pour prendre un petit verre », le mot « dringuelle » dérivant de l'allemand « trinken »)

tandis que quelqu'un qui y est depuis 10 ans, il n'y a quand même plus rien à faire. Même chose dans le secteur social. »¹⁴

A partir du moment où l'on s'engage dans une telle politique, il est important de comprendre que celle-ci se nourrit d'elle-même et que si l'on se focalise uniquement sur le « Soi » du sans-abri en lieu et place de la prise en compte des conditions objectives plaçant nombre de personnes dans cette situation, il sera alors extrêmement difficile de faire marche arrière. Ce n'est pas en plaçant la personne sans-abri devant la double injonction : « si tu admets que tu es malade c'est que tu l'es et si tu ne l'admet pas c'est que tu l'es aussi » que l'on risque de provoquer le moindre changement, aussi bien dans la société, que chez ce sujet dépossédé de tout et même du peu de prise qu'il a sur lui-même.

Il ne faut jamais perdre de vue, au contraire, l'idée que ces personnes sont des sujets agissants et qu'elles sont à même d'élaborer des stratégies évoluées pour à arriver à leurs fins. Il ne faut pas imaginer ces dernières comme signes de pathologie mais, au contraire, comme signes d'une adaptation réussie aux nécessités et aux aléas de l'institution comme de la rue.

Il s'avère donc important d'éviter de tomber dans le piège du discours médicalisé, ne serait-ce qu'en raison des risques de perversion des politiques sociales que ce genre de discours peut entraîner.

5 Les institutions d'aide sociale ou la combine institutionnalisée

Une stratégie radicale en vue de se dérober à l'humiliation éprouvée en raison de la « psychologisation » du travail social, telle qu'elle a été mise en évidence dans le point précédent, tient en l'évitement des institutions d'aide sociale.

J'ai d'ailleurs été moi-même confronté à cette quasi obligation de se raconter soi-même quand, dans l'abri de nuit de l'Armée du Salut à Lisbonne, je fus invité à aller consulter l'assistante sociale et à lui raconter toute mon histoire afin qu'elle puisse « voir ce qu'elle pourrait tenter pour m'aider ». J'ai également été, maintes fois, confronté à ce genre d'invasion de la vie privée des personnes à la rue, par exemple lors d'un terrain dans une association d'aide en Belgique, où l'assistante sociale devait servir d'intermédiaire entre le sans domicile et l'administration pour résoudre les problèmes administratifs. Certains fonctionnaires exigeaient littéralement qu'elle mène un interrogatoire en règle de ses usagers afin que ces derniers puissent espérer obtenir ce qu'ils désiraient. Face à une telle inquisition, beaucoup préfèrent la fuite. C'est que, au-delà de la dimension inquisitoriale, se cache l'injonction paradoxale suivante : d'une part, les institutions d'aide sociale demandent que la personne – en vue d'être aidée – s'engage à être autonome mais, dans le même temps, si l'assisté veut s'astreindre à suivre cette injonction, alors il

14 Entretien avec B. Horenbeek, directeur de l'association « Diogènes » à Bruxelles, mai 1998.

ne peut le faire qu'à la condition de renier l'aide matérielle dont il a le plus grand besoin.

C'est ce qu'un petit nombre de personnes – lassées de l'humiliation quotidienne et incessante de devoir quémander de service en service, un ticket de nourriture de-ci, un bon pour une paire de chaussures de-là, aumônes conditionnées trop souvent par la redite continue de la même autobiographie – ont finalement opté de faire : se départir de l'humiliation en rejetant l'aide matérielle permettant de satisfaire leurs besoins. Pour cela, ils ont été amenés – non pas consciemment mais par un processus dynamique d'adaptation – à ajuster leurs besoins à un minimum des plus restreints, pour ne plus être les « obligés » d'un système où « Tout se passe comme si on voulait faire « payer » à l'assisté l'aide qu'il demande. Mais faute de ressources monétaires, à l'inverse du client dans les relations commerciales, on lui demande de « payer de sa personne », de donner une contrepartie psychologique au soutien qui lui est accordé » (Gaulejac, 1996 : 117).

En d'autres mots, les sans-abri ne faisant plus appel au système d'aide sociale fuient un dispositif où s'est progressivement mise en place une véritable institutionnalisation de la relation de consommation à autrui.¹⁵ Alors même que les institutions sont censées tirer le sans-abri de toute référence à l'univers de la rue, on s'aperçoit que leur mode même de fonctionnement inculque, à ceux qui l'ignoreraient encore, les vertus de ce mode d'appropriation accessible au plus grand nombre qu'est la combine.

Ce facteur « institutionnalisation de la relation de consommation à autrui » vient donc s'ajouter au manque affectif comme un élément de fragilisation du sans-abri assisté, le rendant d'autant plus apte à s'adapter aux conditions de son existence incertaine. Mais les parallèles à établir entre l'adaptation au mode de fonctionnement de l'institution d'aide sociale et celui de la rue ne s'arrêtent pas là.

5.1 Confisquer jusqu'à l'inaliénable : l'attente

Autre hantise de l'assisté social, la continue disponibilité qui lui est d'office imposée : puisque qu'il ne travaille pas, alors on peut disposer de son temps à loisir. Combien d'heures passées dans les files d'attentes diverses, souvent d'ailleurs

¹⁵ Celle-ci caractérise les rapports que les personnes sans-abri entretiennent avec autrui dans le monde de la rue. Cette théorie de la relation de consommation à autrui, appliquée au niveau interpersonnel par Paul Vercauteren au public – encore pertinent en 1970 – des « sous-prolétaires », permet de pénétrer de façon limpide la manière dont est abordée, dans la rue, toute relation à autrui : « (...) puisque dénué de tout moyen de paiement, (...) d'impersonnel, le rapport que j'ai avec ce marchand doit devenir fonctionnel ; il s'agit alors de lui parler un langage qui puisse pallier le manque d'argent de telle sorte qu'il me fasse momentanément confiance. A supposer que je sois placé dans des conditions telles que je ne puisse le rembourser, alors ce marchand pourra dire de moi: il m'a eu. (...) Etant donné l'absence de moyen de paiement, la manière de s'approprier l'objet désiré se muera en combine » (Vercauteren, 1970 : 113). Toute relation interpersonnelle tend alors à se réduire à une instrumentalisation de l'autre.

pour se voir asséner le fait qu'il manque tel ou tel papier ? Combien de temps perdu dans les files avant les repas, dans les soupes populaires de Lisbonne où l'on attend, résigné, le bon vouloir des gardiens, voire l'arrivée du sempiternel agent de police ? Combien de factions debout devant les portes de l'abri de nuit ? C'en est à croire que la vie du sans-abri assisté ne soit faite que d'attentes.

Comment peut-on imaginer l'humiliation intrinsèque à ce mode de vie : savoir qu'on peut disposer de vous à volonté puisque l'entièreté de votre temps ne peut être justifiée d'aucune manière. C'est là un autre moyen, encore plus insidieux et indécelable, de « payer de sa personne ». De facto, le temps d'un individu est ce qui lui reste quand il ne lui reste rien. En conséquence, quand une personne est insolvable en toutes choses, elle ne conserve plus qu'un seul patrimoine : le temps dont elle dispose et gère à l'envi.

La simple nécessité de devoir se raconter, d'être absolument tenu à « parler de soi », implique d'user de la temporalité propre au mode de la combine, de l'instrumentalisation d'autrui où l'on se voit obligé de prendre tout son temps afin de développer des artifices de discours destinés à « embobiner » l'autre, celui dont on veut obtenir quelque chose. Or ce temps va à l'encontre même du mode d'emploi du temps tel qu'il est préconisé dans le reste de la société où « la part faite à l'entretien des relations enchantées, entre égaux ou même entre inégaux, parce qu'elle suppose une dépense considérable de temps – celle qui est nécessaire pour enchaîner et tenir durablement, (...) ne peut que décroître à mesure que croît (...) le prix du temps (et que se développent des moyens plus économiques de créer des relations durables, comme la contrainte économique ou le contrat) » (Bourdieu, 1997 : 269).

Outre cela, les institutions ne font guère d'efforts pour diminuer les temps d'attentes de leurs usagers. On peut même aller jusqu'à émettre l'hypothèse que – à l'instar du « parler de soi » – le sans-abri rétribue en quelque sorte les institutions avec le plus inaliénable des biens : le temps qu'il leur donne.

« Moi j'en ai marre (...) » me déclare un des occupants de l'abri de nuit des Marolles à Bruxelles, « (...) j'en ai marre des heures à attendre que l'on traite mon dossier, qu'on me fasse lambiner comme si je n'avais que cela à faire... Je passe ma vie à lambiner. Même quand tu téléphones au SAMU social pour qu'ils passent te prendre, il te faut leur téléphoner une quinzaine de fois et, d'une cabine, c'est pas facile. Souvent, ils te font aller à un endroit de « ramassage » qui n'a rien à voir avec le lieu dans lequel tu te trouves et t'as beau leur dire, et bien ils ne changent pas d'avis et te voilà obligé de traverser toute la ville pour aller à ce point. Une fois, j'ai été carrément les trouver à leur endroit, pour leur épargner de venir me chercher, ils m'ont dit que ce n'est pas comme cela que l'on procède et ils m'ont renvoyé... J'ai rien compris, alors moi je ne leur téléphone plus, si je dois dormir sur un banc et bien, je dors sur un banc ».¹⁶

16 Entretien de B., personne sans-abri à Bruxelles, abri de nuit des Marolles, août 2000.

En n'accordant pas la même importance au temps du sans-abri qu'au sien, l'employé de l'institution disqualifie ce dernier et, par-là, provoque une humiliation presque intangible mais qui érode lentement l'estime de soi de l'usager, ne serait-ce que parce que « la rareté, donc la valeur accordée au temps d'une personne est une dimension fondamentale de la valeur sociale de cette personne » (Bourdieu, 1997 : 268).

En jouant sur les attentes des individus, on montre que l'on détient sur eux un pouvoir. Dans ce sens, la capacité de l'institution d'user à sa guise du temps de l'assisté, par exemple en le faisant patienter, est la seule manière, pour elle – face à cet individu dépourvu de tout – d'exercer une forme de pouvoir : « l'attente implique la soumission : visée intéressée d'une chose, hautement désirée, elle modifie durablement, c'est-à-dire pendant tout le temps que dure l'expectative, la conduite de celui qui est, comme on dit, suspendu à la décision attendue » (Bourdieu, 1997 : 270).

Tout comme l'obligation de parler de soi, l'attente participe donc de l'institutionnalisation de la combine. Par l'attente, le sans-abri est plongé – à chacune de ses visites à l'institution d'assistance sociale – au sein d'un univers en rien différent de celui dont il provient.

Sans aller trop loin dans l'argument, on peut avancer que la temporalité du sans-abrisme baigne dans un présent continu, un temps annulé car, pour qu'il y ait impression de déroulement, une démarcation entre passé et avenir, faut-il encore avoir une fonction, une mission exigeant des impératifs, des investissements dans le futur. Or le sans-abri ne se voit concéder aucun rôle propre – sauf ceux qu'il s'auto-attribue – et est dépossédé de ceux qu'il pouvait avoir eus.

Puisqu'il n'a aucun moyen de plier le temps à ses exigences, il est possible de postuler, en se glissant à nouveau dans les pas de Bourdieu, que « la dépossession extrême (...) » du sans-abri « (...) fait surgir l'évidence de la relation entre le temps et le pouvoir, en montrant que le rapport pratique de l'à venir, dans lequel s'engendre l'expérience du temps, dépend du pouvoir, et des chances objectives qu'il ouvre » (Bourdieu, 1997, 264).

En forçant le sans-abri à réaliser que son temps – et par-là lui-même – ne vaut rien, et qu'il peut donc en disposer à son gré, le fonctionnaire renforce encore le fait que l'assisté se ressent dénué de tout pouvoir et, en conséquence, qu'il n'a aucun « à venir ».

Le seul pouvoir qui reste au sans-abri pour éviter la mainmise sur son temps et sa vie privée est, comme on l'a déjà dit, la fuite, le rejet de toute institution : lourd prix à payer pour préserver les deux seuls biens qui ne peuvent lui être retirés.

5.2 Le discours et la temporalité de la combine comme implicites conditionnels de l'assistance sociale

Deux grands facteurs au fondement même d'une humiliation de la personne sans-abri s'ancrent donc dans le rapport à l'institution d'assistance sociale :

- La conditionnalisation de l'aide sociale au « parler de soi » ;
- La conditionnalisation de l'aide sociale à l'attente.

Les institutions, par leur mode de fonctionnement propre, peuvent donc renforcer les logiques qui sous-tendent la survie à la rue, accélérant d'autant l'adaptation de la personne sans-abri à cet environnement hostile et, par-là même, contrecarrer leur objectif premier qui consiste à endiguer le processus d'adaptation au sans-abrisme.

Les points exposés ci-dessus permettent d'aider à mieux appréhender la stratégie préférée par une minorité de sans-abri de se cantonner strictement à l'espace de la rue en abandonnant tous les bénéfices sociaux auxquels ils ont droit et ce, dans l'unique but d'échapper à la permanente humiliation – prix à payer considéré comme trop accablant – implicitement attachée à l'octroi desdits bénéfices.

6 Conclusion

Essayer d'échapper à l'humiliation, c'est encore faire preuve d'une certaine forme de sociabilité. En conséquence, la résistance à l'humiliation est le signe tangible que la personne n'a pas encore choisi de se réfugier complètement dans une bulle de laquelle serait exclu tout lien social. Le fait de fuir les institutions d'aide sociale peut donc, de paradoxale manière, constituer une preuve que le processus de désocialisation en vue de s'adapter à l'univers de la rue n'a pas encore été mené à son terme, l'exil de soi. Le déni des autres peut donc être considéré, au sein de la logique torve du monde de la rue, comme l'unique forme rationnelle, quoique minimaliste, de « sociabilité ». Il n'en est pas moins vrai qu'agrégé aux autres constituants de l'exil de soi, cette dernière tentative de préservation de soi peut conduire à la mort sociale de l'individu sinon à sa mort ontologique.

Tenter de démontrer les ressorts sous-jacents aux difficiles relations entre institutions d'aide sociale et sans-abri de long-terme :

- a) impose de remettre en cause le fonctionnement des services participant de l'implémentation des mesures destinées à ces « inutiles au monde » ;
- b) voire, si l'on suit la logique de Martuccelli jusqu'à ses asymptotes, conduit à reconsiderer le mode de fonctionnement même de nos sociétés, puisque le simple fait de recourir à l'aide sociale suffit déjà pour ne plus être considéré comme un individu à part entière.

Faute de temps, de place et d'une bonne dose d'ambition, seul le premier point a pu être envisagé en ces lignes. Les éléments mis en avant lors de la critique de la manière dont l'institution envisage le traitement du sans-abrisme contiennent en eux-mêmes les germes des améliorations à apporter. Les services et leurs fonctionnaires, souvent animés des meilleures intentions, ignorent les dégâts que peuvent causer leur *modus operandi* sur la perception que les plus défavorisés d'entre nous ont d'eux-mêmes. Pour en contrebalancer les effets les plus désastreux, tels que la reconduction de la combine, le renforcement de la temporalité de la rue et, surtout, le rejet de toute aide institutionnalisée, il s'agit de déconditionnaliser l'octroi des allocations et avantages divers aux personnes sans domicile fixe. C'est à ce seul coût, limité vu la petitesse de la population concernée, que le sans-abri disposera de ressources matérielles et/ou financière pour, le cas échéant, espérer sortir de son marasme. Enfin, cette déconditionnalisation devrait contenir le rejet de l'institution et, par-là, empêcher un plausible renforcement du déni des autres concourant ainsi à la diminution du nombre de sans-abri de long-terme.

Ceux-ci, loin d'être des « fous de l'exclusion » sont, avant tout, des victimes de conditions de vie extrêmement anxiogènes au sein desquelles ils sont à ce point engoncés qu'ils ne peuvent espérer s'en sortir seul. Eliminer toute parcelle créatrice d'anxiété – en atténuant par exemple les lourdeurs institutionnelles mises au jour dans le présent article – revient à leur rendre une part de leur dignité perdue tout en concourant à lézarder la logique autopoïétique de la rue.

7 Références bibliographiques

- Anderson, Ralph (1996), Homeless Violence and the Informal Rules of Street Life, *Journal of Social Distress and the Homeless*, 4, 5, 369–79.
- Bourdieu, Pierre (1997), *Méditations pascaliennes*, Paris: Seuil.
- Castel, Robert (1978), La « guerre à la pauvreté » aux Etats-Unis, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 47–60.
- Cyrulnik, Boris (2000), *Un merveilleux malheur*, Paris: Odile Jacob.
- Damon, Julien (2002), *La question SDF. Critique d'une action publique*, Paris: PUF.
- Declerck, Patrick (2001), *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris: Plon (Terres Humaines).
- Fisher, Barbara, Mel Lovell, Richard Hofstetter, and Richard Hough (1995), Risks Associated With Long-Term Homelessness Among Women: Battery, Rape, and HIV Infection, *International Journal of Health Services*, 2, 25, 351–69.
- Gaulejac, Vincent (1996), *Les sources de la honte*, Paris: Desclée de Brouwer.
- Lovell, Anne M (2001), Les fictions de soi-même ou les délires identificatoires dans la rue, in *La maladie mentale en mutation. Psychiatrie et société*, eds Alain Ehrenberg et Anne M. Lovell, Paris: Odile Jacob, 127–62.
- Lyon-Callo, Vincent (2000), Medicalizing Homelessness: The Production of Self-Blame and Self-Governing Within Homeless Shelters, *Medical Anthropological Quarterly*, 3, 14, 328–45.

- Marpsat, Maryse, Jean-Marie Firdion, et Monique Meron (2000), Le passé difficile des jeunes sans domicile, *Population et Sociétés*, 363, 1–4.
- Martuccelli, Danilo (2002), *Grammaires de l'individu*, Paris: Gallimard.
- Mathieu, Arline (1993), The Medicalization of Homelessness and the Theater of Repression, *Medical Anthropology Quarterly*, 2, 7, 170–184.
- Pam, Alvin (1994), The New Schizophrenia – Diagnosis and Dynamics of the Homeless Mentally Ill, *Journal of Mind and Behaviour*, 3, 15, 199–221.
- Sassier, Philippe (1990), *Du bon usage des pauvres. Histoire d'un thème politique XVIe–XXe siècle*, Paris: Fayard.
- Snow, David A. et Leon Anderson (1993), *Down on Their Luck. A Study of Homeless Street People*, Berkeley: California University Press.
- Thelen, Lionel (2002), *Du déni des autres à l'exil de soi. Le sans-abrisme en Belgique, en France et au Portugal*, Florence: Institut Universitaire Européen.
- Vercauteren, Paul (1970), *Les Sous-Prolétaires*, Bruxelles: Editions vie ouvrière.
- Vexliard, Alexandre (1957), *Le clochard. Etude de psychologie sociale*, Paris: Desclée de Brouwer.
- Wacquant, Loïc J. D. (1995), The Pugilistic Point of View: How Boxers Think and Feel About Their Trade, *Theory and Society*, 4, 24, 489–535.

